

EUROTUNNEL SA – Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Documents disponibles sur demande et droit de communication

Conformément à la loi française, les documents mentionnés ci-après relatifs à l'assemblée générale ordinaire d'ESA sont disponibles sur demande :

- a. Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale.
- b. Rapports des commissaires aux comptes à l'assemblée générale.
- c. Comptes annuels d'ESA (exercice 2004) accompagnés :
 - c.1 du tableau d'affectation du résultat,
 - c.2 de l'inventaire des valeurs mobilières.
- d. Comptes consolidés du Groupe Eurotunnel (Bilan consolidé, compte de résultat consolidé et annexe)
- e. Exposé sommaire de la situation.
- f. Tableau des résultats des cinq derniers exercices d'ESA.
- g. Ordre du jour et projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration aux actionnaires d'ESA.
- h. Liste des Administrateurs et Dirigeants, ainsi que les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés et renseignements concernant les candidats dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale.
- i. Lettre du commissaire aux comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée Générale.
- j. Formules de pouvoir et de vote par correspondance.

Nous faisons observer aux actionnaires que les documents mentionnés ci-dessus (à l'exception des documents c.1, c.2 et i.) sont également consultables sur le site internet d'Eurotunnel www.eurotunnel.com

Les actionnaires souhaitant recevoir une copie des documents ci-dessus sont priés d'imprimer et remplir le formulaire ci-après et de le renvoyer au siège social d'ESA ou de téléphoner au numéro azur du Centre d'Information des Actionnaires : 0810 627 627 (ouvert de 09h00 à 17h30, du lundi au vendredi).

Droit de communication

Conformément à l'article 139 du décret 67-236 du 23 mars 1967, les documents ci-dessus, la liste des actionnaires nominatifs, la liste des conventions courantes et les documents qui sont en permanence à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés dans les délais légaux, aux sièges sociaux d'ESA et d'EPLC pendant les heures ouvrables chaque jour de la semaine (excepté samedi, dimanche et jours fériés).

----->X Demande de documents

A adresser au siège social d'ESA, 19 boulevard Malesherbes 75008 Paris- France

Conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, en qualité **d'actionnaire au porteur**, je souhaite recevoir pour la prochaine Assemblée Générale, les documents visés aux articles 133 et 135 du décret.

Conformément à l'article 138 du décret du 23 mars 1967, en qualité **d'actionnaire nominatif**, je souhaite recevoir pour la prochaine Assemblée Générale, les documents visés aux articles 133 et 135 du décret.

Nom : _____

Adresse : _____

Signature : _____ Date : _____ 2005